



PRIMES DE FIN D'ANNÉE 2016

Nous venons d'apprendre que le Ministère va verser une prime de fin d'année aux agents titulaires relevant des catégories C et B.

Cette prime sera versée sur la paye de décembre et sera :

- de 285 euros bruts pour les agents de la catégorie C
- de 285 euros bruts pour les agents de la catégorie B, à l'exception des agents logés en Nécessité Absolue de Service.

Cette prime sera versée à tous les agents présents dans les effectifs au 1^{er} novembre 2016. Les nouveaux titulaires arrivés au cours de l'année en bénéficieront donc.

Par contre cette prime ne concerne notamment pas les agents contractuels, ce qui pour le SNMD CGT-Culture est injuste. Beaucoup d'agents contractuels souffrent également d'une forte baisse de leur pouvoir d'achat. Pour ces agents, lorsqu'ils sont dans un établissement public, seul ce dernier peut décider d'une mesure d'équité.

Pour le SNMD, cette prime de fin d'année est très largement insuffisante au regard des pertes de pouvoir d'achat que subissent les agents.

Nous continuons de revendiquer une rémunération juste du travail de tous les agents du Ministère de la Culture, par l'augmentation générale des salaires et donc de la valeur du point d'indice.

**IL Y A PLUS QUE JAMAIS
URGENCE A AUGMENTER
NOS SALAIRES !!!**

Paris, le 30 novembre 2016